



Conditions d'accès

Saisonnier agricole

- Suite entretien d'inscription avec le responsable de la formation

Durée d'accès : sous un mois

Prérequis

Saisonnier agricole ayant un projet en viticulture

Lieu de la formation

44430 Le Landreau

Durée de la formation

119 heures (dont 35 heures de stage)

Dates de la formation

Du 12 novembre au 4 décembre 2020

Public concerné

Saisonniers agricoles

Coût de la formation

Financement OPCO

Co-Financeurs

- OCAPIAT
- FPSPP
- Conseil régional
- Pôle Emploi



A l'issue de la formation

- Emploi durable en viticulture
- Ou compléter avec une formation longue.

Objectifs de cette formation

Cette formation vous permet de :

- Pratiquer la taille guyot sur une vigne
- S'initier à la conduite des tracteurs enjambeurs niveau débutant - atteler ou dételer un outil au tracteur en sécurité
- Initiation à l'utilisation du sécateur électrique
- Identification des entreprises pour ciblage recherche d'emploi

Contenu de la formation

Formation pratique destinée à gagner en autonomie sur les différentes activités en lien avec le métier d'agent viticole : taille de vigne, déraquage, travaux d'entretien mécanisés de la vigne et des labours des sols.

Organisation par demi-journées thématique.

Modules Professionnels

- Taille de vigne	45 h
- Conduite de tracteur enjambeur	15 h
- Conduite avec remorque en marche avant et arrière	14 h
- Techniques de recherche d'emploi	10 h
	84 h

Méthodes mobilisées

- Centre de formation agricole
- Matériel de mise en pratique en viticulture et machinisme (tracteur-école)
- Exploitation viticole de 20 hectares annexée au Pôle de Formation Briacé

Moyens d'encadrement : formation délivrée par un professionnel viticole

Modalités d'évaluation

Attestation de formation à la Taille de vigne et évaluation pratique tracteur enjambeur

